

Vu le décret n° 96-1875 du 7 octobre 1996, relatif à l'organisation du ministère de la culture modifié et complété par le décret n° 2003-1819 du 25 août 2003,

Vu le décret n° 2007-2677 du 24 octobre 2007, chargeant Monsieur Ali Msabhia, administrateur conseiller, des fonctions de chef de service des corps particuliers à la sous-direction des affaires administratives à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine,

Vu le décret n° 2011-159 du 29 janvier 2011, portant nomination du ministre de la culture.

Arrête :

Article premier - Conformément au paragraphe 2 de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975, susvisé, Monsieur Ali Msabhia, administrateur conseiller, occupant l'emploi de chef de service des corps particuliers à la sous-direction des affaires administratives à la direction générale des services communs au ministère de la culture, est habilité à signer par délégation du ministre de la culture, tous les documents relevant de ses attributions à l'exclusion des textes à caractère réglementaire, et ce, à compter du 29 janvier 2011.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 20 avril 2011.

Le ministre de la culture
Ezzedine Bach Chaouech

Vu
Le Premier ministre
Beji Caïd Essebsi

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

NOMINATIONS

Par décret n° 2011-400 du 18 avril 2011.

Le docteur Helmi Saadani, médecin spécialiste de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service d'urologie à l'hôpital régional « Sadok Mokadem » de Jerba.

Par décret n° 2011-401 du 18 avril 2011.

Le docteur Sana Gabsi, médecin spécialiste principal de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de neurologie à l'hôpital régional « Sadok Mokadem » de Jerba.

Par décret n° 2011-402 du 18 avril 2011.

Le docteur Salwa Fouzia Forkani épouse Awadi, médecin spécialiste de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de pédiatrie à l'hôpital de circonscription de Tébourba.

Par décret n° 2011-403 du 18 avril 2011.

Le docteur Noemene Hrizi, médecin spécialiste de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de chirurgie orthopédique et traumatologie à l'hôpital régional « Mohamed Bourguiba » du Kef.

Par décret n° 2011-404 du 18 avril 2011.

Le docteur Lamine Dhoub, médecin spécialiste de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de pneumologie à l'hôpital régional « Sadok Mokadem » de Jerba.

Arrêté du ministre de la santé publique et du ministre de l'agriculture et de l'environnement du 16 avril 2011, fixant la nomenclature des actes de biologie médicale vétérinaire.

Le ministre de la santé publique et le ministre de l'agriculture et de l'environnement,

Vu la loi n° 97-47 du 14 juillet 1997, relative à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin vétérinaire,

Vu la loi n° 2002 - 54 du 11 juin 2002, relative aux laboratoires d'analyses médicales et notamment son article 36,

Vu le décret n° 2000-254 du 31 janvier 2000, portant code de déontologie du médecin vétérinaire,

Vu le décret n° 2011-263 du 10 mars 2011, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrêtent :

Article premier - La nomenclature des actes de biologie médicale vétérinaire prévue à l'article 36 de la loi n° 2002-54 du 11 juin 2002, susvisée, est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Art. 2 - La nomenclature des actes de biologie médicale vétérinaire établit la liste avec leur cotation, des actes professionnels pratiqués dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale vétérinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La nomenclature susvisée est révisée périodiquement, compte tenu de l'évolution des spécialités biologiques et/ou des techniques analytiques.

Art. 3 - Tout acte biologique est désigné par une lettre clé et un coefficient.

Les lettres clés sont les suivantes :

- Bvet : Acte de biologie médicale vétérinaire,
- Pvet : Acte d'histologie et de cytologie pathologiques vétérinaires,

- APBvet : Acte de prélèvement de produits biologiques aux fins d'analyses vétérinaires.

Les actes de biologie médicale vétérinaire sont cotés en fonction de leurs spécificités techniques et de leur coût.

Art. 4 - Tout acte de biologie médicale vétérinaire ne figurant pas à la nomenclature susvisée peut être assimilé à un acte de même importance figurant sur la nomenclature et en conséquence affecté de la même cotation ou à un acte équivalent inscrit sur des nomenclatures d'autres pays, après accord express des ministres chargés de la santé publique et de l'agriculture.

Art. 5 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 avril 2011.

Le ministre de la santé publique

Habiba Zéhi Ben Romdhane

*Le ministre de l'agriculture et de
l'environnement*

Mokhtar Jalleli

Vu

Le Premier ministre

Beji Caïd Essebsi

Nomenclature des actes de biologie médicale vétérinaire
(Les techniques utilisées doivent être précisées dans la fiche de résultat)

EXAMEN	COTATION
1- Prélèvements	
Prélèvements des échantillons ESB, Rage, par échantillon	APB _{vet} 20
Prélèvements pour histologie	APB _{vet} 15
Prélèvements sur-animaux vivants : prise de sang, organes, écouvillons	APB _{vet} 10
2- Autopsies, examen nécropsique	
Poussins, canetons (moins de trois semaines) :	
* par lot de 10 maximum, le lot	Pvet 40
* animal seul	Pvet 10
Volailles, lapins, gibiers, petits animaux par 2 sujets	Pvet 25
Volailles, lapins, gibiers, petits animaux par lot de 5, le lot	Pvet 60
Chiens et Chats	Pvet 70
Petits Ruminants	Pvet 100
Bovins, Equidés, Camélidés et autres grands animaux	Pvet 130
Supplément incinération / 50 Kg	Pvet 5
Autre recherche	selon technique
3-Cytologie	
Diagnostic cytologique d'une lésion par éléments et/ou apposition	Pvet 100
Dans le cas de plusieurs prélèvements distincts :	
par localisation supplémentaire	Pvet 30
Ponction d'un organe	Pvet 30
Suppléments pour inclusion en paraffine	Pvet 25
Étalements confectionnés par le biologiste après isolement	Pvet 25
Autre recherche	selon technique
4 - Histologie	
Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe de prélèvements biopsiques, unique ou multiples quel que soit le nombre de fragments (avec ou sans coloration)	Pvet 150
Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe de prélèvements biopsiques étagés effectués au niveau de plusieurs zones	Pvet 75
Diagnostic histologique par inclusion et coupe d'une pièce opératoire intéressant un seul organe	Pvet 75
Diagnostic histopathologique d'une ou plusieurs biopsies d'autres organes en sus de l'organe lui-même par localisation	Pvet 50
Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe de prélèvements provenant d'une résection ou d'un curetage effectué par voie endoscopique	Pvet 170
Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe d'une pièce opératoire complexe comportant plusieurs organes (une chaîne ganglionnaire est assimilée à un organe)	Pvet 350
Supplément si exérèse de tout ou partie d'un ou plusieurs organes est nécessaire	Pvet 50
Techniques complémentaires	
Récepteurs hormonaux et marqueurs pronostiques par technique immunochimique	Pvet 100
Analyse immuno-histochimique : diagnostic par échantillon	Pvet 300
Histoenzymologie pour biopsies nerveuses et musculaires	Pvet 600
Examen nécropsique (macro et microscopique) : diagnostic	Pvet 450
Autre recherche	selon technique
5- Parasitologie	
Examen coproscopique direct qualitatif après enrichissement	Bvet 25
Examen coproscopique flottaison direct quantitatif	Bvet 30
Examen parasitologique des selles comprenant obligatoirement un examen macroscopique direct + un examen microscopique direct + enrichissement par au moins deux techniques différentes : une selle	Bvet 50
Dénombrement et identification des larves pulmonaires	Bvet 20
Recherche d'œufs d'helminthes dans les urines	Bvet 20
Coproculture pour identification des espèces de nématodes	Bvet 60
Identification des coccidies (examen direct + coproculture)	Bvet 60
Recherche de parasites dans un prélèvement cutané par examen direct	Bvet 20
Recherche de parasites sanguins sur étalement de sang après digestion pepsique	Bvet 40
Recherche de parasites sanguins sur étalement de sang	Bvet 20

EXAMEN	COTATION
Recherche des cryptosporidies par examen direct et enrichissement	Bvet 40
Recherche des Leishmanies par examen direct	Bvet 30
Recherche de parasites par PCR	Bvet 500
Diagnose de spécimen de parasites	Bvet 20
Autopsie helminthologique chez les grands animaux (examen microscopique)	Bvet 100
Autopsie helminthologique chez les volailles	Bvet 20
Recherche de parasites sanguins par examen direct et enrichissement (microfilaires)	Bvet 40
Recherche de parasites sur biopsies d'organes	Bvet 20
Recherche de parasites sur empreintes d'organes	Bvet 20
Identification de parasites sur des lésions parasitaires	Bvet 20
Sérologie parasitaire	
Leishmaniose canine	Bvet 60
Toxoplasmose	c.f. sérologie
Autres affections parasitaires	Bvet 60
Autre recherche	selon technique
6- Mycologie	
Mise en culture d'un prélèvement	Bvet 20
Mise en culture d'un prélèvement et identification de Candida Albicans	Bvet 30
Mise en culture d'un prélèvement et identification d'Aspergillus Fumigatus	Bvet 30
Mise en culture d'un prélèvement et identification d'autres champignons	Bvet 40
Examen mycologique comportant un examen microscopique direct, un isolement par culture et une identification d'espèces : peau et phanères	Bvet 70
Recherche d'Aspergillus fumigatus dans le cadre du contrôle des couvoirs et reproducteur, méthode des poumons de N. HAMET :	Bvet
* poussin d'un jour :	Bvet 30
* contrôle officiel hygiénique et sanitaire	Bvet 200
* contrôle officiel hygiénique et sanitaire, en cas de suspicion clinique	Bvet 250
Autre recherche	selon technique
7- Serologie	
Grands animaux	
Anémie infectieuse des équidés	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Immunodiffusion en Gélose : l'unité	Bvet 25
Border disease	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Test ELISA : mélange grande série (>10)	Bvet 30
Neutralisation virale : l'unité	Bvet 80
Neutralisation virale et révélation par immunofluorescence : l'unité	Bvet 100
B.V.D. (anticorps)	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Neutralisation virale : l'unité	Bvet 80
Neutralisation virale et immunochimie sur culture cellulaire (IF ou IP) : l'unité	Bvet 100
Brucellose	
Epreuve à l'antigène tamponné (test au rose bengale)	Bvet 10
Epreuve à l'antigène tamponné urgent	Bvet 12
Fixation du complément	Bvet 25
Ring test sur lait individuel ou lait de mélange, le prélèvement	Bvet 20
Séro diagnostic de Wright (SAW)	Bvet 20
Test ELISA: l'unité	Bvet 30
Test ELISA: l'unité grande série (>10)	Bvet 25
C.A.E.V.	
Immunodiffusion en Gélose : l'unité	Bvet 25
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Chlamydiose - Fièvre Q	
Fixation du complément : l'unité / maladie	Bvet 25
Fixation du complément : l'unité grande série (>10) / maladie	Bvet 20

EXAMEN	COTATION
Diarrhée des veaux (Rotavirus, Coronavirus et E.coli K99)	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Epididymite contagieuse du bélier	
Fixation du complément : l'unité	Bvet 25
Fasciolose	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Grippe équine	
Fixation du complément	Bvet 25
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test IHA : l'unité	Bvet 25
Hypodermose	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
I.B.R.	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Neutralisation virale	Bvet 80
Leucose Bovine Enzootique	
Immunodiffusion en Gélose : l'unité	Bvet 25
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Leptospirose	
Microagglutination : l'unité	Bvet 25
Mycoplasma Agalactiae	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Néosporose	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Paratuberculose	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Péripneumonie contagieuse bovine	
Fixation du complément	Bvet 25
Rhinopneumonie équine	
Fixation du complément	Bvet 25
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test SN : l'unité	Bvet 40
Salomonellose (abortus ovis)	
Séro agglutination lente en microplaque : l'unité	Bvet 25
Toxoplasmose	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Test IFI : l'unité	Bvet 30
Visna-Maëdi	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test ELISA : l'unité grande série (>10)	Bvet 25
Immunodiffusion en Gélose : l'unité	Bvet 25
Autre recherche	selon technique
Poule	
Bronchite infectieuse ou Maladie de Gumboro ou Réovirose ou Rhinotrachéite RTI/S.I.G.T. ou Encéphalomyélite aviaire ou Syndrôme chute de ponte EDS 76 ou Anémie infectieuse ou Leucose aviaire ou Laryngotrachéite infectieuse aviaire ou Maladie de Newcastle	
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250

EXAMEN	COTATION
Grippe aviaire (influenza)	
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Test IHA : l'unité	Bvet 25
Immunodiffusion en Géllose : l'unité	Bvet 25
Chlamydie	
Fixation du complément	Bvet 25
Mycoplasmoses (Myc. Synoviae, Myc. Gallisepticum)	
Agglutination Rapide sur Lame : par lot de 10, le lot	Bvet 80
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Newcastle (maladie de)	
Test IHA : par lot de 10, le lot	Bvet 100
Salmonellose (Salmonella pullorum gallinarum)	
Agglutination Rapide sur Lame: par lot de 10, le lot	Bvet 80
Agglutination lente sur microplaque : par lot de 10, le lot	Bvet 100
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Autruche	
Bronchite Infectieuse ou Influenza aviaire	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Newcastle (maladie de)	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Test IHA : l'unité	Bvet 15
Dinde	
Entérite hémorragique	
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Mycoplasmoses (Myc. Gallisepticum, Mys. Synoviae)	
Agglutination Rapide sur Lame: par lot de 10, le lot	Bvet 80
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Mycoplasmoses (Myc. Meleagridis)	
Agglutination Rapide sur Lame: par lot de 10, le lot	Bvet 100
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Newcastle (maladie de)	
Test ELISA : par lot de 10, le lot	Bvet 250
Test Inhibition de l'Héماغلوتination	Bvet 100
Rhinotrachéite infectieuse	
Test ELISA: par lot de 10, le lot	Bvet 250
Lapin	
Maladie hémorragique virale	
Test ELISA : l'unité	Bvet 30
Chien	
Leptospiroses	
Microagglutination : l'unité	Bvet 30
Coronavirose ou Ehrlichiose ou Leishmaniose ou Parvovirose	
Test ELISA: l'unité	Bvet 60
Chat	
FeLV ou FIV ou FIP ou Panleucopénie	
Test ELISA : l'unité	Bvet 60
Poisson	
Nécrose hématopoïétique infectieuse des salmonidés	
Neutralisation virale	Bvet 80
Septicémie hémorragique virale des salmonidés	
Neutralisation virale	Bvet 80
Autre recherche	selon technique
8- Bactériologie	
Bactérioscopie après coloration : GRAM	Bvet 10
Bactérioscopie après coloration : VAGO, STAMP	Bvet 20
Bactérioscopie après coloration : ZIEHL	Bvet 20
Recherche de bactéries par examen direct au microscope à fond noir (spirochètes, leptospires, ...)	Bvet 25
Examen cyto bactériologique des urines : isolement + dénombrement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Coproculture : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Hémoculture : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Prélèvement vaginal : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100

EXAMEN	COTATION
Sécrétions broncho-pulmonaires et expectorations : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Sécrétions et exsudats de la sphère oto-rhino-pharyngée : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Liquides de ponction : isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Pus et prélèvements divers: isolement + identification + antibiogramme	Bvet 100
Ensemencement + identification de bactérie à partir d'organes quelle que soit l'espèce animale, par organe + antibiogramme	Bvet 100
Isolement et identification d'une bactérie courante en atmosphère normale + antibiogramme	Bvet 100
Isolement et identification d'une bactérie spéciale (en atmosphère artificielle ou sur milieux spéciaux) + antibiogramme	Bvet 140
Antibiogramme: minimum 12 antibiotiques testés	Bvet 60
Recherche de pathogènes après enrichissement	Bvet 100
Typage sérologique d'une bactérie	Bvet 100
Numération bactérie courante en atmosphère normale	Bvet 80
Numération bactérie spéciale (atmosphère artificielle ou milieux spéciaux)	Bvet 100
* Bactériologie volaille avant abattage (contrôle officiel)	Bvet 120
* Bactériologie contrôle officiel couvoir, par lot (recherche de Flore totale, Salmonelle, Aspergillus, E.coli, Pseudomonas, Staphylocoque à partir des poussins et du duvet)	Bvet 300
* Bactériologie contrôle officiel reproducteur, par bâtiment (recherche de Salmonelle dans l'eau et la litière)	Bvet 250
* Bactériologie contrôle officiel aux frontières poussins d'un jour lot de 60, par lot	Bvet 500
* Bactériologie contrôle officiel aux frontières dindonneaux et canetons d'un jour lot de 20, par lot	Bvet 300
* Bactériologie contrôle aux frontières œufs à couver par lot de 30 œufs, le lot	Bvet 400
Contrôle des couvoirs et bâtiment de reproducteur après décontamination par chiffonnettes	Bvet 100
Contrôle des couvoirs et bâtiment de reproducteur après décontamination par boîtes de contact :	Bvet 120
Recherche de Salmonelle par contrôle de fond de boîte en carton	Bvet 100
Recherche de mycobactéries : examen microscopique + culture	Bvet 50
Recherche de mycobactéries : identification biochimique	Bvet 100
Recherche de mycobactéries : antibiogramme	Bvet 100
Isolement et numération de Mycoplasmes + antibiogramme	Bvet 120
Identification d'une bactérie par la détermination de sa toxine par recherche du pouvoir pathogène expérimental	Bvet 120
Identification d'une bactérie par la détermination de sa toxine par immunochimie	Bvet 80
Toxinotypie	Bvet 250
Recherche bactériologique par PCR	Bvet 500
* conformément à la réglementation en vigueur	
Autre recherche	selon technique
9- Virologie	
Recherche de virus par inoculation sur :	
* lignée cellulaire continue	Bvet 150
* Primoculture d'organes d'animaux	Bvet 300
* Œufs embryonnés	Bvet 300
* Souriceaux	Bvet 300
Recherche de virus par agglutination	Bvet 40
Recherche de virus par immunofluorescence	Bvet 100
Identification de virus (détermination du sérotype comprise)	Bvet 150
Recherche de génomes viraux par technique PCR	Bvet 500
Bovin	
Virus respiratoires bovins	
Cultures cellulaires/Séro-neutralisation	Bvet 200
B.V.D.	
Test ELISA recherche antigène: l'unité (demande ponctuelle)	Bvet 60
Test ELISA recherche antigène: l'unité grande série	Bvet 55
Test ELISA recherche antigène à partir d'organe	Bvet 70
Equin	
Artérite, Rhinopneumonie	
Cultures cellulaires/Séro-neutralisation	Bvet 200
Grippe	
Isolement sur œuf + identification par HA/IHA	Bvet 300
Ovin, Caprin	
Border disease	
Test ELISA recherche antigène : l'unité (demande ponctuelle)	Bvet 70
Test ELISA recherche antigène : l'unité grande série	Bvet 65
Clavelée	
Cultures cellulaires/Séro-neutralisation	Bvet 200

EXAMEN	COTATION
Chien	
Parvovirose ou Rotavirose	
Test ELISA recherche Antioène : l'unité	Bvet 70
Chat	
FeLV	
Test ELISA recherche Antigène : l'unité	Bvet 70
Poule	
Bronchite infectieuse	
(Eufs embryonnés SPF/IHA	Bvet 300
Gumboro (maladie de)	
(Eufs embryonnés SPF/IDG	Bvet 300
Influenza	
(Eufs embryonnés SPF/IDG/IHA	Bvet 300
Newcastle (maladie de)	
Isolement et identification : estimation de l'indice de pathogénicité intracérébrale	Bvet 300
(Eufs embryonnés SPF/IHA	Bvet 300
Autres virus aviaires	
(Eufs embryonnés SPF/ ...	Bvet 300
Toutes espèces	
Rage	
diagnostic par au moins deux techniques	Bvet 100
Autre recherche	selon technique
10- Biochimie	
SANG	
Acide lactique	Bvet 120
alanine aminotransférase (ALAT)	Bvet 25
Aldolase	Bvet 50
Amylase	Bvet 60
Aspartate aminotransférase (ASAT)	Bvet 25
Bilirubine conjuguée (directe)	Bvet 15
Bilirubine totale	Bvet 15
Calcium	Bvet 25
Chlore	Bvet 20
Cholestérol total	Bvet 20
Créatinine kinase (CK)	Bvet 50
Créatinine	Bvet 15
Electrophorèse des protéines sériques	Bvet 80
Gamma glutamyl transférase (GGT)	Bvet 50
Glucose	Bvet 15
Lactate déshydrogénase (LDH)	Bvet 50
Lipase	Bvet 80
magnésium plasmatique	Bvet 25
Phosphatases alcalines	Bvet 25
Phosphore	Bvet 25
potassium	Bvet 25
Protéines totales	Bvet 15
Sodium	Bvet 25
Triglycérides	Bvet 35
Urée	Bvet 15
URINE	
Créatinine	Bvet 15
Electrophorèse des protéines	Bvet 150
Glucose : dosage	Bvet 15
Protéinurie : dosage	Bvet 10
Recherche des sucres réducteurs	Bvet 15
Sédiment : microscope standard	Bvet 15
Urée	Bvet 15

EXAMEN	COTATION
LIQUIDE CEPHALO-RACHIDIEN	
Electrophorèse des protéines	Bvet 150
SELLES	
Recherche de sang	Bvet 15
CALCUL	
Calcul : analyse chimique	Bvet 30
Autre recherche	selon technique
11- Hématologie	
Compatibilité sanguine	Bvet 20
Formule leucocytaire	Bvet 30
Hématocrite	Bvet 10
Hémogramme complet	Bvet 60
Hémogramme sans numération de plaquettes	Bvet 50
Numération hématies	Bvet 10
Numération hématies et leucocytes	Bvet 20
Numération leucocytes	Bvet 10
Numération plaquettes + étude morphologique	Bvet 20
Taux de prothrombine ou temps de Quick	Bvet 20
Taux de réticulocytes	Bvet 20
Vitesse de sédimentation	Bvet 15
Autre recherche	selon technique
12- Biologie de la reproduction	
Spermologie	
Spermogramme et spermocytogramme devant comporter	Bvet 80
* mesure du volume de l'éjaculat et du pH	
* estimation de la viscosité du sperme	
* estimation de la mobilité des spermatozoïdes 30mn, 2h et 4h après éjaculation	
* numération de cellules rondes	
* recherche d'une agglutination spontanée	
* numération des formes anormales en détaillant les anomalies	
Assistance médicale à la procréation (AMP)	
Traitement de sperme pour insémination artificielle	Bvet 300
Congélation des embryons par cycle	Bvet 400
Décongélation des embryons par cycle avec préparation du cathéter pour transfert	Bvet 400
Congélation du sperme	Bvet 400
Collecte d'embryon	Bvet 500
Mise en place d'embryon	Bvet 600
Dosage de la progestérone par RIA dans le plasma	Bvet 200
Dosage de la progestérone par RIA dans le lait	Bvet 200
Autre recherche	Selon technique
13- Toxicologie	
Dosage de métaux (spectrométrie d'absorption atomique)	Bvet 300
Recherche et dosage d'insecticides organophosphorés (GC ou HPLC)	Bvet 300
Recherche et dosage d'insecticides pyréthénoïdes (GC ou HPLC)	Bvet 300
Dosage des mycotoxines (HPLC)	Bvet 400
Recherche de toxiques convulsivants (colorimétrie)	Bvet 200
Recherche de raticide anticoagulants (HPLC)	Bvet 400
Recherche et dosage d'un médicament (GC ou HPLC)	Bvet 400
Recherche et dosage de résidus de médicaments (HPLC)	Bvet 400
Recherche et dosage d'urée dans les aliments	Bvet 100
Recherche et dosage de nitrates et de nitrites dans l'eau et les aliments	Bvet 200
Autre recherche	Selon technique
14- Divers	
Fourniture écouvillon avec milieux de transport	Bvet 15
Centrifugation des tubes et transvasement des sérums, par prélèvement	Bvet 5
Préparation et conditionnement d'un prélèvement pour recherche de rage	Bvet 40
Envoi d'une souche microbienne	Bvet 25
Conditionnement pour envoi de prélèvements à un autre laboratoire (analyse sous-traitée)	Bvet 25